Marie Moret à Henri Buridant, 27 octobre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 27 octobre 1895, 1895-10-27

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47196

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56
Collation4 p. (312r, 313v, 314r, 315r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction27 octobre 1895
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBuridant, Henri (1864-1927)
Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméLes épreuves du compte rendu de l'Assemblée générale de l'Association du Familistère, à paraître dans le *Devoir* d'octobre 1895, sont dans les mains de la Société du Familistère. Évoque sa lettre du 26 octobre 1895 à Piponnier, en particulier de sa demande à Firmin Poulain relative au chant « Travail », et demande à Buridant de dédommager ce dernier pour ce service. Paiement des demoiselles Gauchet, lingères. Marie Moret se fie à l'exactitude de Buridant pour les diverses questions touchant au journal. Lui rappelle que désormais, 300 exemplaires du journal lui sont expédiés à Guise et que 30 autres, les exemplaires

de réserve, sont livrés à Marie Moret. Sur le travail de Marie Moret pour la biographie de Godin : demande à Buridant son avis sur la diminution du nombre de récompensés pour travaux exceptionnels. Demande à Buridant comment s'est résolue la « question du logement Colin ». Demande des nouvelles sur le temps qu'il fait et sur sa santé. Dans le post-scriptum, remercie Buridant pour l'envoi du *Bulletin de la participation aux bénéfices*.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Archives, Économie domestique, Famille, Fête du Travail du Familistère, Météorologie, Musique, Prix et récompenses, Travail
Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Buridant, Marie (1887-1963)
- Colin, Louis-Victor (1865-1935)
- Gauchet [mesdemoiselles]
- Poulain, Firmin

Œuvres citées

- « Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 6 octobre 1895 », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 641-674. [En ligne : http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/640/100/768/0/0, consulté le 19 septembre 2021]
- *Bulletin de la participation aux bénéfices : publié par la Société formée pour faciliter l'étude pratique des diverses méthodes de la participation du personnel aux bénéfices de l'entreprise*, Paris, 1879-1934.
- Chœur « Le Travail » (Guise, 1865)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 10/10/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47196?context=pdf

Nîmes 27 8bre 95

Cher Buridant,

Je vous confirme ma lettre du 21.

Le prochain "Devoir" se fait ; les épreuves du compte rendu Assemblée générale doivent être en ce moment aux mains de ces Messieurs, pour la vérification des chiffres.

— Hier j'ai écrit une très longue lettre à M. Pignonnier touchant des renseignements sur les Fêtes du travail depuis 1867. Au cours de cette lettre, j'ai eu à le prier de bien vouloir dire à M. Poulain dernier que je serais heureuse qu'il me procurât le chant du "Travail" dont M. Pignonnier avait déjà parlé à M. Poulain.

Quand je serai en possession de ce chant, je vous prierai d'en demander pour moi. M. Poulain de ce que je pourrai lui devoir pour sa complaisante intervention.

— Cet ordre de pensées me remémore les demoiselles Gauchet. Elles ont dû vous rendre du linge et, elles aussi, vous les aurez soldées

pour mon compte.

— Nous touchons du reste à la fin du mois: vous me donnerez donc l'état de mon compte près de vous. Je sais combien cette belle vertu, l'exactitude, est en faveur chez vous.

Ainsi je me laisse aller aux travaux qui me réclament, sans revenir sur la liste des divers soins à prendre (liste que je vous ai laissée en partant) convaincu que tout est présent à votre mémoire et bien réglé.

— S'il arrivait que on vous demandât des exemplaires du "Devoir" 7 octobre courant et des mois qui vont suivre, la réserve de ces N^os ~~est ici~~ allant se trouver ici, vous n'auriez qu'à m'aviser, je ferais l'envoi s'il y avait lieu.

Car, à moins que nous ayons des motifs de changer ces indications, vous recevrez définitivement 300 exemplaires et les 4/5 autres me seront livrés directement ici.

— Les recherches que je fais en ce moment pour mon travail spécial, les

documents de la biographie de M. Godin, attirent vivement mon attention sur le fait de la diminution du nombre des personnes appelées à participer aux récompenses pour travaux exceptionnels, idées nouvelles mises ou pouvant être mises en pratique.

Quand j'aurai le plaisir de vous revoir, si vous pouvez m'indiquer quelques causes à cela, vous m'intéresserez beaucoup. Elles doivent être multiples, varier avec les positions des gens ; en tous cas très intéressantes à connaître.

— Chez Buridant, nous serons contents de savoir si la question du logement Colin s'est résolue à votre satisfaction ?

— Nous vous prions de présenter à Madame Buridant notre meilleur souvenir, ainsi qu'aux personnes qui s'intéressent à nous et avec lesquelles vous pourrez avoir l'occasion de

causer.

Il paraît qu'il fait froid à Guise ; ici nous n'avons pas encore besoin d'allumer le feu dans le cabinet de travail.

La santé est bonne, nous souhaitons vivement qu'il en soit de même pour vous et toute votre famille.

Comment va votre petite Marie ?

Au revoir, cher Buridant ; toute la famille vous envoie ses affectueuses pensées

Marie Godin

Ceci n'est qu'un post scriptum à ma lettre de ce matin.

Je reçois le paquet des Bulletins de Participation et les journaux annexés.

Merci.

Bien cordialement

A. Godin